

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 26 AVRIL 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 11 avril 2011 s'est réuni le MARDI 26 AVRIL 2011 à 20h 30, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Bernard GASNOS, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS : Mme Josette ANTIGNAC, M. Alain AUBERGER, M. Gérard AUBRUN, M. Gilles BATTAIL, M. Jacques BAUMANN, M. Christian BLANQUET, Mme Danielle BOUTIER, M. Richard BRUN, M. Pierre CARASSUS, Mme Monique CONSTANT, M. Michel CULERIER, M. Régis DAGRON, M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Michel DECRAENE, M. Michel DREANO, Mme Viviane DRUART, M. Bernard GASNOS, M. Christian GENET, M. Jean GONET, M. Gérard HERITIER, M. Pierre HERRERO, M. Laurent HUARD, M. Denis JULLEMIER, Mme Jeannine KOWALCZYK, M. Thierry LE CORRE, M. Michel LE MAOULT, M. Gérard LE MEUR, M. René LEGENDRE, M. Jean-Pierre LEGRAND, M. Jacques LELOUP, M. Dominique LENTZ, M. Xavier LUCIANI, M. Anselme MALMASSARI, Mme Joëlle MARYNIAK, M. Kadir MEBAREK, Mme Colette MELOT, M. Christian METIER, M. Michel MICHALLET, M. Jean-Claude MIGNON, M. Gérard MILLET, Mme Ginette MOREAU, M. Vincent PAUL PETIT, M. Jean-Marc PERES, Mme Françoise PHILIPPE PETER, M. Jean-Pierre PIERRAIN, Mme Marie-Claude PIGNOUX, M. Gérard PILLET, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Michèle SAUSSEY MAJEWski, M. Alain TAFFOUREAU, M. Pierre THERON, Mme Marie Line THOMAS, Mme Brigitte TIXIER, Mme Christelle TROUVE, M. Romain VALEMBOIS, M. Gilles VAN LUL, Mme Marie-Thérèse VANNESTE, M. Franck VERNIN, M. Alain VILLENEUVE, M. Bernard WATREMEZ, Mme Renée WOJEIK

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Patrick ALDAITZ a donné pouvoir à M. Gilles VAN LUL, M. Claude BERTRAND a donné pouvoir à Mme Marie-Claude PIGNOUX, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à Mme Colette MELOT, Mme Mansouria CHAOUCH a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK, M. Patrick DUDOUIT a donné pouvoir à M. Jean-Claude MIGNON, M. Thibaut GONTIER a donné pouvoir à M. Pierre THERON, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Gérard MILLET, M. Jean-Louis MASSON a donné pouvoir à M. Anselme MALMASSARI, Mme Céline OBLAZA a donné pouvoir à M. Alain VILLENEUVE, Mme Françoise PERREAU a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL, M. Pierre YVROUD a donné pouvoir à M. Bernard WATREMEZ

ABSENTS EXCUSES : M. Philippe PERRIER, Mme Elke SEIFERT, Mme Patricia VARANGES, Mme Francine VICTOR



Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Madame Danielle BOUTIER, en qualité de Secrétaire de séance
2. approuvé le compte rendu analytique de la séance du 21 mars 2011
3. pris acte du compte rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée depuis le 21 mars 2011
4. pris acte du compte rendu des décisions du Bureau Communautaire du 7 avril 2011
5. arrêté le compte de gestion du budget principal 2010 de la CAMVS dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
6. procédé à l'élection de Madame WOJEIK désignée en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2010 du budget principal de la CAMVS, donné acte de la présentation qui lui en est faite et arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats de l'exercice 2010 et les reports correspondants et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes
7. décidé d'affecter en réserves (art 1068) : 1 025 296,62 €, de conserver en section de fonctionnement (art 002) : 5 777 106,54 € au budget principal 2010 de la CAMVS
8. arrêté le compte de gestion 2010 du budget annexe assainissement de la CAMVS dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
9. procédé à l'élection de Madame WOJEIK désignée en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2010 du budget annexe assainissement de la CAMVS, donné acte de la présentation qui lui en est faite et arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats de l'exercice 2010 et ses reports et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes
10. décidé d'affecter en réserves (art 1068) : 5 717 077,94 € au budget annexe assainissement 2010 de la CAMVS
11. arrêté le compte de gestion 2010 du budget annexe SPANC de la CAMVS dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
12. procédé à l'élection de Madame WOJEIK désignée en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2010 du budget annexe « S.P.A.N.C. » de la CAMVS, donné acte de la présentation qui lui en est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section d'exploitation et le solde de l'exécution de la section d'investissement, et arrêté les résultats de l'exercice 2010 et ses reports et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes
13. décidé de conserver en section d'exploitation le résultat 2010 du budget annexe SPANC de la CAMVS
14. arrêté le compte de gestion 2010 du budget annexe lotissement « Entrée de Ville » (Croix Besnard) de la CAMVS à Vaux-le-Pénil dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
15. procédé à l'élection de Madame WOJEIK désignée en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2010 du budget annexe Entrée de Ville de la CAMVS, donné acte de la présentation qui lui en est faite et arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats de l'exercice 2010 et ses reports et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes
16. décidé de conserver en section de fonctionnement le résultat 2010 au budget annexe lotissement « Entrée de Ville » (Croix Besnard) de la CAMVS à Vaux-le-Pénil

17. arrêté le compte de gestion 2010 budget annexe « Parc d'activités des Prés d'Andy » de la CAMVS à Saint Germain Laxis dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
18. procédé à l'élection de Madame WOJEIK désignée en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2010 du budget annexe « Parc d'Activités des Prés d'Andy » de la CAMVS à Saint Germain Laxis, donné acte de la présentation qui lui en est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats de l'exercice 2010 et les reports, et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes
19. décidé de conserver en section de fonctionnement le résultat 2010 du budget annexe « Parc d'activités des Prés d'Andy » de la CAMVS à Saint Germain Laxis
20. Un premier vote est organisé sur la base d'une majorité des deux tiers prenant en compte les communes et leur population. Sur cette base, une majorité se dégage en faveur de l'adoption de la délibération. Puis un deuxième vote est organisé pour permettre à chaque membre présent de s'exprimer.
21. à la majorité, 3 voix contre et 2 abstentions, décidé de fixer le montant de la dotation de solidarité communautaire au titre de l'année 2011 à la somme de 2 500 000 €, précisé que des acomptes mensuels sur la dotation de solidarité communautaire 2011 peuvent être versés aux communes membres et dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de l'exercice
22. à la majorité, 1 voix contre, décidé de fixer les attributions de compensation pour 2011
23. décidé de fixer les taux 2011 des contributions directes comme suit : Cotisation foncière des entreprises : 28,34 % - Taxe d'habitation : 7,88% - Taxe sur le foncier non bâti : 2,92 %
24. à la majorité, 3 voix contre et 7 abstentions, décidé de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,34 % pour 2011
25. ne prenant pas part au vote : M. LELOUP - Mme ANTIGNAC - M. CARASSUS - Mme VANNESTE - M. GENET - Mme PHILIPPE-PETER - M. LE MAOULT - Mme MOREAU - M. MALMASSARI, décidé d'adopter les subventions aux associations pour un montant de 1 619 499,03 € pour 2011
26. décidé d'adopter la révision 2011 des autorisations de programme et la répartition en crédits de paiement, et précisé que les crédits non utilisés chaque année feront l'objet de reports sur l'année suivante sans qu'il soit besoin de modifier la présente délibération
27. décidé d'autoriser la réalisation d'emprunts nouveaux pour l'année 2011, hors restes à réaliser : Budget principal : 5 064 557,69 €, Budget annexe assainissement : 7 389 441,95 € : Soit un total de 12 453 999,64 €
28. décidé d'adopter le budget primitif 2011 du budget principal de la CAMVS et décidé la création des nouveaux chapitres budgétaires pour les opérations 00057 – locaux avenue Thiers – Melun et 00058 – Village d'artisans
29. décidé d'adopter le budget primitif 2011 du budget annexe assainissement de la CAMVS
30. à la majorité, 1 voix contre, décidé d'adopter le budget primitif 2011 du budget annexe du SPANC (service public d'assainissement non collectif) de la CAMVS
31. décidé d'adopter le budget primitif 2011 du budget annexe « Entrée de Ville » de la CAMVS à Vaux le Pénil
32. décidé de financer le budget annexe « Parc d'activités des Prés d'Andy » de la CAMVS à Saint-Germain-Laxis par le recours à une avance remboursable du budget principal, dit que le remboursement de cette avance sera effectué au fur et à mesure des cessions de parcelles, décidé d'en adopter le budget primitif
33. décidé de solliciter l'aide AQUEX 2011 auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie portant sur l'exercice d'exploitation 2010, de s'engager à poursuivre les différentes actions dans le cadre du dispositif requis par l'Agence de

l'Eau aux fins d'obtenir l'aide à la qualité d'exploitation des systèmes d'assainissement de la CAMVS, précisé que la Communauté d'Agglomération respectera par ailleurs les engagements pris dans le cadre de la mise en place de l'auto surveillance de ses systèmes d'assainissement et à les faire respecter par les exploitants

34. décidé d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 1 au marché de 2008 TI 12 M1 Transfert des boues de la station d'épuration de Boissettes à l'Unité d'Elimination des Boues de Dammarie-lès-Lys, avec le groupement d'entreprises Sade CGTH/EMCC
35. décidé d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 1 au contrat de délégation des services publics d'assainissement de Seine Port avec la Société des Eaux de l'Essonne ayant pour objet la mise en œuvre d'une solution transitoire de stockage et d'incinération des boues, la surveillance du site et le relevé topographique des réseaux
36. approuvé le lancement des procédures réglementaires pour l'autorisation au titre du Code de l'Environnement des aménagements hydrauliques du Plateau Nord de l'agglomération melunaise, autorisé le Président à solliciter auprès des instances compétences l'ouverture des enquêtes publiques préalable et pour signer tous les actes et documents relatifs à la réalisation de ce projet
37. décidé que la CAMVS prenne en charge financièrement la maintenance et le remplacement des Points d'Apports Volontaires enterrés et semi-enterrés OMR et emballages
38. décidé d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 4 à la convention entre le SMITOM et la Communauté ayant pour objet le renforcement de la refacturation des charges liées à l'exercice de la compétence collecte et qui se traduit par le recrutement d'un Technicien territorial affecté à temps plein au suivi de la compétence collecte de la CAMVS
39. ne prenant pas part au vote : M. CARASSUS – Mme MOREAU – M. MALMASSARI – M. LE MAOULT, décidé d'approuver les demandes de subventions d'investissement à l'association Le Pain de l'Espoir, soit 5000 € pour l'achat d'un camion et à l'association La Passerelle, soit 40 000 € pour l'achat de mobilier

Ont également été évoqués :

- Le rappel de la réunion du débat public sur la création de la Gare LGV mercredi 27 avril à 20h à Lieusaint
- La visite de Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régional de Santé, pour un point sur le dossier de l'Hôpital ce mercredi 27 avril
- La manifestation sur l'accessibilité le mercredi 11 mai à 17h à la Gare de Melun.

La séance a été levée à 23 heures 10

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

